



Envoyé en préfecture le 18/03/2024

Reçu en préfecture le 18/03/2024

Publié le 19 Mars 2024

ID : 077-217702156-20240313-02024_01-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil municipal du 13 mars 2024

Conseillers en exercice : 26	Conseillers présents : 23	Conseillers absents : 3
Conseillers ayant donné pouvoir : 2	Votants : 25	

Date de la convocation : 7 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre, le mercredi 13 mars à vingt heures et 5 minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GARCIA ROBIN, Maire.

Secrétaire de séance : M. MATHEROT Olivier

Étaient présents : Mmes - MM. GARCIA ROBIN Jean-Paul, Maire - MONGIN Claude, adjoint au Maire - SPRUTTA-BOURGÉS Nathalie, adjointe au Maire - LENOIR Isabelle, adjointe au Maire - MATHEROT Olivier, adjoint au Maire - SEVESTE Arnaud - BOURDEILLE Christian - ROUSSEL Mylène - DIGUET Thierry - ZUCCOLO Isabelle - DEVAUCHELLE Marie-Paule - Mme PROD'HOMME Isabelle - BENOIT Dominique - BOURSIEZ Frédéric M. USSEGLIO-VIRETTA Guy - LALLEMANT Sylvie - RENAUDET Denis - DANSOU Viviane - OFFROY Patrick - CRISINEL Morgane - BENARD Sandie - VACHER Gérard - TRANGOSI Renaud
Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents avec pouvoirs : Mme DA SILVA PEREIRA Harmonie à Mme Isabelle LENOIR - Mme BADOZ-GRIFFOND Yvonne à M. DIGUET Thierry.

Était absent sans pouvoir : Mme ALBU Angélique

DÉLIBÉRATION N° 02024_01 Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 novembre 2023

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

a approuvé le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 13 novembre 2023.

Fait et délibéré en séance, le 14 mars 2024


Le secrétaire de séance
Olivier MATHEROT




Le Maire
Jean-Paul GARCIA ROBIN



Envoyé en préfecture le 15/03/2024

Reçu en préfecture le 16/03/2024

Publié le 13 Mars 2024

ID : 077-217702166-20240313-002024_02-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil municipal du 13 mars 2024

Conseillers en exercice : 26	Conseillers présents : 23	Conseillers absents : 3
Conseillers ayant donné pouvoir : 2	Votants : 25	

Date de la convocation : 7 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre, le mercredi 13 mars à vingt heures et 5 minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GARCIA ROBIN, Maire.

Secrétaire de séance : M. MATHEROT Olivier

Étaient présents : Mmes - MM. GARCIA ROBIN Jean-Paul, Maire - MONGIN Claude, adjoint au Maire SPRUTTA-BOURGES Nathalie, adjointe au Maire - LENOIR Isabelle, adjointe au Maire - MATHEROT Olivier, adjoint au Maire - SEVESTE Arnaud - BOURDEILLE Christian - ROUSSEL Mylène - DIGUET Thierry - ZUCCOLO Isabelle - DEVAUCHELLE Marie-Paule - Mme PROD'HOMME Isabelle - BENOIT Dominique - BOURSIEZ Frédéric M. USSEGLIO-VIRETTA Guy - LALLEMANT Sylvie - RENAUDET Denis DANSOU Viviane - OFFROY Patrick - CRISINEL Morgane - BENARD Sandie - VACHER Gérard TRANGOSI Renaud
Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents avec pouvoirs : Mme DA SILVA PEREIRA Harmonie à Mme Isabelle LENOIR - Mme BADOZ-GRIFFOND Yvonne à M. DIGUET Thierry.

Était absent sans pouvoir : Mme ALBU Angélique

DÉLIBÉRATION N° 02024_02 Élection d'un adjoint au Maire sans élections municipales complémentaires

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire relatif aux disposition de L2122-8 du Code général des collectivités territoriales qui ouvre la faculté de procéder, dans certaines conditions, à l'élection d'un adjoint au maire sans élections complémentaires préalables afin de procéder au remplacement d'un adjoint au Maire ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-4, L 2122-7, L 2122-8, R2121-2 et R 2121-4

Vu la délibération n° 02020_02 du 28 mai 2020 fixant à 8 le nombre d'adjoints ;

Vu la délibération n° 02023_046 du 13 novembre 2023 portant suppression d'un poste d'adjoint au maire et élection d'un adjoint au maire ;

Considérant que par courrier dont copie a été reçue en mairie, Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne, a fait droit, en date du 13 février 2024, à la demande de démission présentée par Madame Harmonie Da Silva Pereira qui occupait le poste de 7^e adjoint au maire ;

Considérant que le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 26 (vingt-six), c'est à dire supérieur au deux tiers de l'effectif légal du Conseil municipal ;

Considérant qu'en conséquence, il peut être procédé à l'élection d'un adjoint au maire sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'organisation d'élections complémentaires préalables ;

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Décide de procéder à l'élection d'un adjoint au Maire en remplacement de Madame Harmonie Da Silva Pereira, démissionnaire de ses fonctions d'adjoint au Maire ;

Décide que celui-ci occupera dans le tableau le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant, soit le poste de 7^e adjoint ;

Après appel à candidature, le Conseil municipal procède à l'élection dans le cadre d'un scrutin secret à la majorité absolue ; le bureau de vote étant constitué de M. Gérard Vacher et de Mme Morgane Crisinel, désignés à l'unanimité.

<i>Était candidate :</i>	<i>Résultat du scrutin :</i>
Roussel Mylène	25 voix
A été élue et immédiatement installée dans ses fonctions :	Roussel Mylène

Prend acte des modifications apportées au tableau.

Fait et délibéré en séance, le 14 mars 2024


Le secrétaire de séance
Olivier MATHEROT




Le Maire
Jean-Paul GARCIA ROBIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil municipal du 13 mars 2024

Conseillers en exercice : 26	Conseillers présents : 23	Conseillers absents : 3
Conseillers ayant donné pouvoir : 2	Votants : 25	

Date de la convocation : 7 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre, le mercredi 13 mars à vingt heures et 5 minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GARCIA ROBIN, Maire.

Secrétaire de séance : M. MATHEROT Olivier

Étaient présents : Mmes - MM. GARCIA ROBIN Jean-Paul, Maire - MONGIN Claude, adjoint au Maire SPRUTTA-BOURGES Nathalie, adjointe au Maire - LENOIR Isabelle, adjointe au Maire - MATHEROT Olivier, adjoint au Maire - SEVESTE Arnaud - ROUSSEL Mylène, adjointe au Maire - BOURDEILLE Christian - DIGUET Thierry - ZUCCOLO Isabelle - DEVAUCHELLE Marie-Paule - Mme PROD'HOMME Isabelle - BENOIT Dominique - BOURSIEZ Frédéric M. USSEGLIO-VIRETTA Guy - LALLEMANT Sylvie - RENAUDET Denis DANSOU Viviane - OFFROY Patrick - CRISINEL Morgane - BENARD Sandie - VACHER Gérard TRANGOSI Renaud

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents avec pouvoirs : Mme DA SILVA PEREIRA Harmonie à Mme Isabelle LENOIR - Mme BADOZ-GRIFFOND Yvonne à M. DIGUET Thierry.

Était absent sans pouvoir : Mme ALBU Angélique

DÉLIBÉRATION N° 02024_03 Commissions municipales facultatives : Désignation de membres

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire relatif à la nécessité de procéder au remplacement de Monsieur Alexandre Hascoët au sein des commissions municipales facultatives dans lesquelles il siégeait ;

Vu la délibération n°2020_24 du 17 juin 2020 portant, d'une part, constitution des commissions municipales facultatives et détermination du nombre de conseillers municipaux appelés à y siéger et, d'autre part, désignation des membres ;

Considérant la démission de Monsieur Alexandre Hascoët en date du 21 novembre 2023 ;

Considérant la nécessité de procéder au remplacement de Monsieur Alexandre Hascoët, au sein des commissions municipales facultatives suivantes : Finances - Personnel communal Prévention et sécurité - Sport - Environnement et cadre de vie - Culture et manifestations.

Le Conseil municipal ayant décidé, à l'unanimité, de procéder à cette désignation dans le cadre d'un vote à main levée ;

Commission finances :

Était candidate :	Résultat du scrutin
LENOIR Isabelle	25 voix
A été élue :	LENOIR Isabelle

Commission personnel communal :

Était candidate :	Résultat du scrutin
LALLEMANT Sylvie	25 voix
A été élue :	LALLEMANT Sylvie

Commission prévention et sécurité :

Était candidate :	Résultat du scrutin
DEVAUCHELLE Marie-Paule	25 voix
A été élue :	DEVAUCHELLE Marie-Paule

Commission sports :

Était candidat :	Résultat du scrutin
BENOIT Dominique	25 voix
A été élu :	BENOIT Dominique


Commission environnement et cadre de vie :

Était candidat :	Résultat du scrutin
OFFROY Patrick	25 voix
A été élu :	OFFROY Patrick

Commission culture et manifestations :

Était candidat :	Résultat du scrutin
TRANGOSI Renaud	24 voix (Monsieur Arnaud Seveste ayant quitté la salle ne prend pas part au vote)
A été élu :	TRANGOSI Renaud

Fait et délibéré en séance, le 14 mars 2024


Le secrétaire de séance
Olivier MATHEROT




Le Maire
Jean-Paul GARCIA ROBIN



Envoyé en préfecture le 18/03/2024

Reçu en préfecture le 18/03/2024

Publié le 13 mars 2024

ID : 077-217702158-20240313-02024_04-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil municipal du 13 mars 2024

Conseillers en exercice : 26	Conseillers présents : 23	Conseillers absents : 3
Conseillers ayant donné pouvoir : 2	Votants : 25	

Date de la convocation : 7 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre, le mercredi 13 mars à vingt heures et 5 minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GARCIA ROBIN, Maire.

Secrétaire de séance : M. MATHEROT Olivier

Étaient présents : Mmes - MM. GARCIA ROBIN Jean-Paul, Maire - MONGIN Claude, adjoint au Maire - SPRUTTA-BOURGES Nathalie, adjointe au Maire - LENOIR Isabelle, adjointe au Maire - MATHEROT Olivier, adjoint au Maire - SEVESTE Arnaud - ROUSSEL Mylène, adjointe au Maire - BOURDEILLE Christian - DIGUET Thierry - ZUCCOLO Isabelle - DEVAUCHELLE Marie-Paule - Mme PROD'HOMME Isabelle - BENOIT Dominique - BOURSIEZ Frédéric M. USSEGLIO-VIRETTA Guy - LALLEMANT Sylvie - RENAUDET Denis - DANSOU Viviane - OFFROY Patrick - CRISINEL Morgane - BENARD Sandie - VACHER Gérard - TRANGOSI Renaud

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents avec pouvoirs : Mme DA SILVA PEREIRA Harmonie à Mme Isabelle LENOIR - Mme BADOZ-GRIFFOND Yvonne à M. DIGUET Thierry.

Était absent sans pouvoir : Mme ALBU Angélique

DÉLIBÉRATION N° 02024_04 Compte-rendu des décisions du Maire

Entendu le rapport de Monsieur le Maire sur le compte-rendu au Conseil de l'exercice des pouvoirs délégués ;

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.)

Vu la délibération n°02020_06 du 17 juin 2020, au terme de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) ;

Considérant les décisions intervenues, relatives aux points suivants :

Numéro de la décision	Date	Objet
002023_084	13.10.2023	Convention de formation relative à la formation des élus à la comptabilité M57 conclue avec l'ADIL pour un montant TTC de 1250 euros.
002023_085	23.10.2023	Contrat de services SAAS BL E.Magnus ressources humaines conclu avec la société Berger Levraut pour une durée de 36 mois courant à compter du 1.10.2023 et un montant annuel de 5 857,12 euros TTC.
002023_086	23.10.2023	Contrat d'extension de garantie du serveur informatique HPE DL20 Gen9 conclu avec la société Rediam pour une durée d'un an courant à compter du 12.11.2023 et pour un montant de 279 euros TTC.
002023_087	26.10.2023	Contrat de cession de droits relatif à l'organisation de deux représentations d'un spectacle à destination des enfants des classes primaires conclu, pour un montant de 3 165 euros TTC, avec la société KamYs.

Envoyé en préfecture le 18/03/2024

Reçu en préfecture le 18/03/2024

Publié le

ID : 077-217702158-20240313-02024_04-DE

002023_088	26.10.2023	Renouvellement du bail de location du local sis 40 rue de Paris concédé à M. Delvaux pour une période de 3 années courant à compter du 01.01.2024 et renouvelable deux fois moyennant un loyer trimestriel de 1 100 euros.
002023_089	31.10.2023	Convention de financement relative aux modalités du soutien financier apporté au titre du fonctionnement de la structure multi-accueil Maison de la petite enfance – Espace Carmen Carpentier. Conclue, pour l'année 2023, avec le Conseil départemental de Seine-et-Marne .
002023_090	13.11.2023	MAPA de mission de maîtrise d'œuvre relatif à la construction du centre technique municipal conclu avec le groupement composé des sociétés Bauer (mandataire) et IPH Ingénierie (co-traitant) pour un montant forfaitaire provisoire de 92 800 euros HT.
002023_091	07.11.2023	Contrat d'assistance sur site conclu avec la société Bodet Time et Sport relatif à l'entretien du système d'affichage sportif du gymnase Hutinel pour une durée de 1 an renouvelable et un montant annuel de 480 euros TTC.
002023_092	14.11.2023	Renouvellement du contrat de maintenance et d'entretien des équipements des aires de jeux de la commune conclu avec la société Foreco SAS pour l'année 2023 et pour un montant de 5 520 euros TTC.
002023_093	25.10.2023	Marché public de fourniture de repas en liaison froide et de goûters pour le centre de restauration collective et le multi-accueil conclu avec la société Convivio-OCRS SAS pour une durée de 3 mois courant à compter du 1.11.2023 et pour un montant maximum de 120 000 euros HT.
002023_094	22.11.2023	Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le lancement d'un marché de fourniture d'électricité, de gaz naturel et de services associés conclu avec la société Opera Energie pour une durée de 1 an courant à compter du 01.01.2024 et pour un montant de 9 740 euros TTC.
002023_095		Numéro annulé suite erreur du service de police municipale
002023_096	22.11.2023	Renouvellement du contrat d'hébergement et d'assistance hotline du logiciel PMB Services conclu avec la société PMB pour l'année 2024 et pour un montant de 2 025,40 euros TTC.
002023_097	28.11.2023	Contrat de prestations de service relatif au contrôle des points d'eau d'incendie conclu avec la société CDA pour une durée de 2 ans et un montant total fixé à 6 554 euros HT pour l'année 2024 et 4 294 euros HT pour l'année 2025.
002023_098	12.12.2023	Marché relatif à l'organisation des classes de découvertes pour l'année scolaire 2023/2024 conclu, sur la base d'un coût élève de 975 euros, avec l'association Energie 06 en ce qui concerne le séjour à la montagne au bénéfice des élèves de l'école Victor Hugo (lot 1) et déclaré sans suite en ce qui concerne l'organisation d'un séjour à la mer (lot 2).
002023_099	29.12.2023	Contrat de services relatif au Bies BL connect NCL012178 i_papapheur conclu avec la société Berger Levrault pour une durée de 36 mois courant à compter du 01.01.2024 et pour un montant annuel de 439,26 euros TTC.
002024_01	04.01.2024	Contrat d'hébergement du site internet de la commune conclu avec la société Com 6 pour une durée de 1 an courant à compter du 20.12.2023 et pour un montant de 540 euros TTC.
002024_02	04.01.2024	Contrat de maintenance du site internet de la commune conclu avec la société Com 6 pour une durée de 1 an courant à compter du 20.12.2023 et pour un montant de 1 660 euros TTC.
002024_03	12.01.2024	Contrat de nettoyage des ventilations de cuisine conclu avec la société Novalair pour une durée de 1 an à compter du 11.01.2024 et pour un montant de 3 180 euros TTC.
002024_04	12.01.2024	Contrat d'hygiénisation aéraulique des installations de VMC conclu avec la société Novalair pour une durée de 1 an à compter du 11.01.2024 et pour un montant de 6 000 euros TTC.
002024_05	16.01.2024	Marché public de fourniture de repas en liaison froide pour le centre de restauration et le multi-accueil conclu avec la société Sogeres SAS pour une durée de 1 an (reconductible 3 fois) courant à compter du 01.02.2024 et pour un montant maximum annuel de 550 000 euros HT.
002024_06	15.01.2024	Contrat de vérification de conformité des installations électriques ERT-ERP et gaz du gymnase Hutinel conclu avec la société APAVE pour l'année 2024 et pour un montant de 320 euros TTC.
002024_07	15.01.2024	Reconduction du contrat de location d'une machine à affranchir conclu avec la société Quadient France pour l'année 2024 et pour un montant de 1 105,68 euros TTC.
002024_08	16.01.2024	Contrat de fourniture d'électricité relatif à l'alimentation du gymnase Hutinel conclu avec la société EDF conclu pour la période courant du 18 janvier au 31 décembre 2024 sur la base du tarif indexé sur le dispositif ARENH.
002024_09	08.02.2024	Convention relative à l'organisation de 10 séances de motricité au bénéfice des enfants accueillis au sein du multi-accueil conclu avec Mme Azilis Le Dévéhat pour l'année 2024 et pour un montant de 1 100 euros TTC.
002024_10	18.01.2024	Contrat relatif à l'organisation d'une classe de découverte conclu avec la société Côté découvertes pour un séjour du 10 au 14 juin 2024 et pour un montant prévisionnel de 39 390 euros TTC.
002024_11	23.01.2024	Contrat de maintenance et télégestion de la téléphonie VoIP conclu avec la société Deficom pour l'année 2024 et pour un montant de 878,40 euros TTC.

Envoyé en préfecture le 18/03/2024

Reçu en préfecture le 18/03/2024

Publié le 19 Mars 2024


ID : 077-217702156-20240313-02024_04-DE

002024_11A	24.01.2024	Demande de subvention présentée auprès du Conseil départemental de Seine-et-Marne dans le cadre du programme de répartition du produit 2023 des amendes de police pour un montant de 20 000 euros.
002024_12	24.01.2024	Contrat relatif au nettoyage des vitres des bâtiments communaux conclu avec la SARL groupe JPC Invest pour l'année 2024 et pour un montant de 8 085,60 euros TTC.
002024_13	12.02.2024	Renouvellement de l'autorisation d'occupation du domaine public consentie à la société Kerbrin pour la période courant du 01.01.2024 au 31.12.2029 et pour une redevance annuelle de 4 400 euros.
002024_14	02.02.2024	Demande de subvention présentée auprès du Conseil départemental de Seine-et-Marne dans le cadre du programme de Fond d'aménagement communal – Inscription de la candidature de la commune.
002024_15	30.01.2024	Contrat relatif à la transmission de données à destination des deux panneaux d'information conclu avec la société Lumiplan pour l'année 2024 et pour un montant de 576 euros TTC.
002024_16	30.01.2024	Décision de saisine du juge administratif dans le cadre d'un recours contre l'arrêté n°JOME2316198A portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle de certains territoires pour l'année 2022.
002024_17	01.02.2024	Renouvellement du contrat de maintenance full services de la balayuse MIC 34C conclu avec la société Kärcher pour la période courant du 01.03.2024 au 28.02.2025 et pour un montant de 11 638,60 euros TTC.
002024_18	31.01.2024	Contrat de prestations de services relatif à l'organisation d'un concert conclu avec l'association Cordes Avidés pour un montant de 3 000 euros TTC.
002024_19	31.01.2024	Contrat de cession de droits relatif à la diffusion de films dans le cadre de l'animation Gretz écran, conclu avec la société Collectivision pour l'année 2024 et pour un montant de 1 108,57 euros TTC.
002024_20	06.02.2024	Renouvellement de l'adhésion de la commune à l'association des maires de Seine-et-Marne pour l'année 2024 et pour un montant de 2 156 euros.
002024_21	06.02.2024	Avenant d'intégration du gymnase Hubnel au contrat de maintenance des extincteurs, alarmes incendie, installations de désenfumage conclu avec la société Climex pour une durée de 2 ans courant à compter du 01.02.2024 et pour un montant de 905,26 euros.
002024_22	06.02.2024	Contrat de conception et mise en œuvre d'un spectacle pyrotechnique conclu avec la société Soirs de fêtes pour un montant de 8 500 euros TTC.
002024_23	20.02.2024	Contrat d'abonnement au service d'information SVP pour la période courant du 01.03.2023 au 31.12.2024 et pour un coût mensuel de 574,80 euros TTC.

Le Conseil Municipal ;

Prend acte de l'usage des décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T).

Fait et délibéré en séance, le 14 mars 2024


Le secrétaire de séance
Olivier MATHEROT




Le Maire
Jean-Paul GARCIA ROBIN

La présente décision peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès de la commune de Gretz-Armainvilliers, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre, l'absence de réponse dans ce délai valant rejet implicite. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit être introduit dans un délai de deux mois suivant la réponse. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>

Envoyé en préfecture le 18/03/2024

Reçu en préfecture le 18/03/2024

Publié le



ID : 077-217702158-20240313-02024_04-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil municipal du 13 mars 2024

Conseillers en exercice : 26	Conseillers présents : 23	Conseillers absents : 3
Conseillers ayant donné pouvoir : 2	Votants : 25	

Date de la convocation : 7 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre, le mercredi 13 mars à vingt heures et 5 minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GARCIA ROBIN, Maire.

Secrétaire de séance : M. MATHEROT Olivier

Étaient présents : Mmes - MM. GARCIA ROBIN Jean-Paul, Maire - MONGIN Claude, adjoint au Maire SPRUTTA-BOURGES Nathalie, adjointe au Maire - LENOIR Isabelle, adjointe au Maire - MATHEROT Olivier, adjoint au Maire - SEVESTE Arnaud - ROUSSEL Myliène, adjointe au Maire - BOURDEILLE Christian - DIGUET Thierry - ZUCCOLO Isabelle - DEVAUCHELLE Marie-Paule - Mme PROD'HOMME Isabelle - BENOIT Dominique - BOURSIEZ Frédéric M. USSEGLIO-VIRETTA Guy - LALLEMANT Sylvie - RENAUDET Denis DANSOU Viviane - OFFROY Patrick - CRISINEL Morgane - BENARD Sandie - VACHER Gérard - TRANGOSI Renaud

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents avec pouvoirs : Mme DA SILVA PEREIRA Harmonie à Mme Isabelle LENOIR - Mme BADOZ-GRIFFOND Yvonne à M. DIGUET Thierry.

Était absent sans pouvoir : Mme ALBU Angélique

DÉLIBÉRATION N° 02024_05 **Autorisation d'organisation d'un séjour pédagogique et fixation de la participation des familles - Année scolaire 2023/2024**

Entendu l'exposé de Monsieur Claude MONGIN, adjoint au Maire chargé des affaires scolaires et du personnel relatif à l'organisation d'un séjour en classe de découverte « classe de neige en moyenne montagne » au bénéfice des écoliers de deux classes de CM2 de l'école élémentaire Victor Hugo ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant l'intérêt d'organiser des séjours pédagogiques au bénéfice des écoliers gretzois ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Décide de programmer :

- du 10 au 22 mars 2024, un séjour pédagogique sur le thème « classe de neige en moyenne montagne à Morzine (74) pour deux classes de CM2 de l'école élémentaire Victor Hugo, soit 55 enfants (ce chiffre étant susceptible d'évoluer en fonction des effectifs de la classe concernée).

Décide, compte tenu des difficultés parfois rencontrées pour recouvrer le montant des frais médicaux auprès des familles, de demander un chèque de caution de 50 (cinquante) euros par enfant, afin de couvrir les éventuelles dépenses ;

Fixe comme suit la participation des familles des écoliers concernés pour ces séjours :

Ressources mensuelles		Famille avec :			
		1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et +
Jusqu'à	1 222 €	189,10 €	179,10 €	164,20 €	149,30 €
1 223 € à	1 481 €	211,70 €	200,60 €	183,90 €	167,20 €
1 482 € à	1 688 €	237,10 €	224,70 €	205,90 €	187,20 €
1 689 € à	1 924 €	265,60 €	251,60 €	230,70 €	209,70 €
1 925 € à	2 193 €	297,50 €	281,80 €	258,30 €	234,80 €
2 194 € à	2 501 €	333,20 €	315,60 €	289,30 €	263,00 €
2 502 € à	2 851 €	373,20 €	353,50 €	324,10 €	294,60 €
2 852 € à	3 250 €	417,90 €	395,90 €	362,90 €	329,90 €
3 251 € à	3 705 €	468,10 €	443,40 €	406,50 €	369,50 €
3 706 € à	4 223 €	524,30 €	496,70 €	455,30 €	413,90 €
4 224 € à	4 815 €	587,20 €	556,30 €	509,90 €	463,50 €
4 816 € à	5 489 €	657,60 €	623,00 €	571,10 €	519,20 €
5 490 € à	6 257 €	736,50 €	697,80 €	639,60 €	581,50 €
Au delà de	6 257 €	835,80 €	781,50 €	716,40 €	651,30 €

Fait et délibéré en séance, le 14 mars 2024


Le secrétaire de séance
Olivier MATHEROT




Le Maire
Jean-Paul GARCIA ROBIN



Envoyé en préfecture le 18/03/2024

Reçu en préfecture le 18/03/2024

Publié le 19 Mars 2024

ID : 077-217702158-20240313-02024_06-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil municipal du 13 mars 2024

Conseillers en exercice : 26	Conseillers présents : 23	Conseillers absents : 3
Conseillers ayant donné pouvoir : 2	Votants : 25	

Date de la convocation : 7 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre, le mercredi 13 mars à vingt heures et 5 minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GARCIA ROBIN, Maire.

Secrétaire de séance : M. MATHEROT Olivier

Étaient présents : Mmes - MM. GARCIA ROBIN Jean-Paul, Maire - MONGIN Claude, adjoint au Maire SPRUTTA-BOURGES Nathalie, adjointe au Maire - LENOIR Isabelle, adjointe au Maire - MATHEROT Olivier, adjoint au Maire - SEVESTE Arnaud - ROUSSEL Mylène, adjointe au Maire - BOURDEILLE Christian - DIGUET Thierry - ZUCCOLO Isabelle - DEVAUCHELLE Marie-Paule - Mme PRODHOMME Isabelle - BENOIT Dominique - BOURSIEZ Frédéric M. USSEGLIO-VIRETTA Guy - LALLEMANT Sylvie - RENAUDET Denis DANSOU Viviane - OFFROY Patrick - CRISINEL Morgane - BENARD Sandie - VACHER Gérard TRANGOSI Renaud

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents avec pouvoirs : Mme DA SILVA PEREIRA Harmonie à Mme Isabelle LENOIR - Mme BADOZ-GRIFFOND Yvonne à M. DIGUET Thierry.

Était absent sans pouvoir : Mme ALBU Angélique

DÉLIBÉRATION N° 02024_06

Séjour pédagogique : subvention à la coopérative scolaire de l'école Victor Hugo élémentaire

Entendu l'exposé de Monsieur Claude MONGIN, adjoint au Maire chargé des affaires scolaires, de l'enfance et du personnel relatif à la demande de subvention formulée par la responsable de l'école élémentaire Victor Hugo dans le cadre du départ en séjour pédagogique de deux classes de CM2 de l'établissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant l'intérêt de soutenir l'organisation de ces séjours pédagogiques en mettant à disposition des enseignants les moyens de financer les dépenses induites par ces projets pédagogiques ;



Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Décide d'accorder à la coopérative scolaire de l'école Victor Hugo, une subvention de 540 euros pour les deux classes concernées.

Fait et délibéré en séance, le 14 mars 2024


Le secrétaire de séance
Olivier MATHEROT




Le Maire
Jean-Paul GARCIA ROBIN